

## Tableau explicitant la Directive relative aux élèves en difficultés d'apprentissage

Nomenclature		Définitions et modalités	Apprentissage	Exemples	Evaluation	
<b>Différenciation</b>	Modifie la forme (objectifs du PER maintenus)	Mise en œuvre de <b>méthodes de travail diversifiées</b> , adaptées aux besoins et au style cognitif de chaque élève <b>Pas de diagnostic</b>	Offre de <b>cheminements individualisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application de méthodes diversifiées</li> <li>• Développement par l'enseignant d'un autre mode d'apprentissage pour toute ou partie de la classe</li> </ul>	<b>Evaluation non modifiée</b> car objectifs et exigences de la classe inchangés.	
<b>Adaptation</b> <i>Synonyme : aménagement</i>		Mise en place d'un <b>accompagnement individuel et outillé</b> dans le temps de l'apprentissage. Si cela s'avère nécessaire, l'enseignant spécialisé ou le conseiller pédagogique peuvent donner leur avis. <b>Pas de diagnostic</b>	Suivi particulier et mise à disposition d'outils <b>afin que l'élève puisse montrer son potentiel cognitif</b> Renforcement de la confiance de l'élève face à la tâche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reformulation, simplification ou explicitation de la consigne</li> <li>• Vigilance accrue de l'enseignant</li> <li>• Utilisation de références diverses (dictionnaire, mémento...) pendant le temps d'apprentissage</li> </ul>		
<b>Compensation des désavantages</b>		<b>Neutralisation ou diminution des limitations</b> occasionnées par un handicap d'apprentissage Aménagement des conditions dans lesquelles se déroulent un apprentissage ou un examen et <b>non une adaptation des objectifs</b> <b>Diagnostic (dys, TDAH, HP,...)</b>	Idem <b>Adaptation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance du handicap d'apprentissage par l'élève et la classe</li> <li>• Mise à disposition de moyens compensatoires, de plus de temps ou de moins de matière</li> <li>• Utilisation de moyens ou de références diverses</li> </ul>		<b>Evaluation différente dans la forme mais pas sur le fond</b> (objectifs du PER maintenus).
<b>Priorisation</b>	Modifie le fond (objectifs du PER personnalisés)	<b>Objectifs du PER</b> modifiés et personnalisés sous la responsabilité de l'enseignant de soutien lors d'un réseau PPI : rédaction d'un plan pédagogique individualisé <b>Demande écrite de l'autorité parentale</b> , via le formulaire en ligne Au plus tard, avant la fin de chaque semestre, le réseau examine la situation : <b>soit poursuite, soit consultation au COS</b> . Après 2 réseaux, des décisions d'orientation doivent être envisagées, notamment selon un <b>diagnostic</b> .	Proposition d' <b>objectifs personnalisés et évolutifs</b> , dans le cadre d'un programme adapté Renforcement de la confiance de l'élève face à la tâche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concentration sur des objectifs plus ciblés et prioritaires : faire moins, mais mieux</li> <li>• Définition d'objectifs opérationnels</li> </ul>	<b>Evaluation formative, donc pas de note.</b>  <b>Décision écrite</b> du SEN, avec annotation dans le bulletin scolaire.	
		Le statut d' <b>auditeur</b> peut être accordé via le formulaire en ligne pour permettre à l'élève de faire face à sa problématique originelle.	Suivi du cours et participation aux apprentissages			<b>Pas d'évaluation</b> portée au bulletin.
		En langues étrangères, exceptionnellement dans d'autres branches, le statut de <b>dispensé</b> peut être accordé via le formulaire lorsque l'élève fait face à des difficultés insurmontables péjorant l'ensemble des apprentissages déjà personnalisé. L'élève dispensé fait toujours partie de l'effectif de la classe. <b>Diagnostic</b>				

La mise en œuvre de ces aides répond à un besoin avéré et constitue une obligation légale, et ceci à tous les niveaux de la scolarité et de la formation.

La situation des élèves allophones est régie par l'article 3 de l'Ordonnance scolaire (RSJU 410.411)

Un descriptif portant sur le trouble, les mesures de différenciation pédagogique et la compensation des désavantages se trouve à l'adresse [www.csp.ch](http://www.csp.ch)